

PREFET DES COTES D'ARMOR

Préfecture

Cabinet du Préfet

Saint-Brieuc, le 1 & JUIL, 201

Le Préfet des Côtes d'Armor

à

Mesdames et Messieurs les Maires du département

(en communication à Madame et Messieurs les Sous-Préfets d'arrondissement)

<u>OBJET</u>: Projets mémoriels majeurs de l'année 2018 liés au Centenaire de la Première Guerre Mondiale.

P. J.: Dossier de demande de labellisation.

Dans la continuité des projets événementiels liés au Centenaire de la Première Guerre Mondiale qui ont été organisés de 2014 à 2017, le comité départemental que je préside est chargé d'instruire les demandes de labellisation des projets pour l'année 2018 portant notamment sur les thématiques suivantes : « la commémoration des dernières batailles de la Grande Guerre » ; « la fin de la guerre et l'Armistice » ; « la construction de la paix et les sorties de guerre » ; « Après 18 : deuil et reconstruction ».

Aussi, je vous saurais gré de bien vouloir faire connaître les projets majeurs liés à cet anniversaire qui seront organisés dans votre commune, auprès du service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Office National des Anciens Combattants & Victimes de Guerre des Côtes d'Armor
4, rue Nicolas Copernic
22950 TREGUEUX

Tél. 02.96.68.01.44 <u>dir.sd22@onacvg.fr</u> – <u>sec.sd22@onacvg.fr</u>

Les dossiers de demande de labellisation devront être déposés à l'adresse indiquée cidessus ou par retour de mail avant le <u>29 septembre 2017</u>, délai de rigueur.

Monsieur Guillaume LE MEUR, directeur du service départemental, et Monsieur Philippe CONAN se tiennent à votre disposition pour toute question relative à cet événement mémoriel.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette demande.

Place du Général de Gaulle - BP 2370 - 22023 SAINT-BRIEUC Cestex—FET. 0 821 80 30 22 (0.12 €/mn) www.cotes-darmor.gouv.fr

FORMULAIRE DE DEMANDE DU LABEL « CENTENAIRE » Département : TITRE DU PROJET: TYPOLOGIE PRINCIPALE DU PROJET1: **PORTEUR DU PROJET:** LIEU(X): DATE(S): DESCRIPTIF COURT (250 caractères espaces compris - 3 lignes): THEMATIQUE DU PROJET:

¹ Choisir un item entre : exposition, cérémonie, création audiovisuelle et multimédia, spectacle, manifestation scientifique, publication, tourisme, autre

$14 \frac{1}{\text{Mission}} 18$ CENTENAIRE

PORTEUR DU PROJET	
Type d'organisation / raison sociale	
Nom de l'organisation	
Adresse postale	
Téléphone	
Courriel	
Adresse du site internet de l'organisation	
Nom du contact	
Adresse postale du contact	
Téléphone du contact (fixe et portable)	
Courriel du contact	

$\begin{array}{c} 14 \, \overline{_{\text{Mission}}} \, 18 \\ \text{CENTENAIRE} \end{array}$

Lieu(x) ² : adresse de la structure d'accueil de la manifestation	
Public ciblé	
Résumé détaillé du projet	
Encadrement scientifique (conseillers historiques, comité scientifique)	

 $^{^{\}rm 2}$ Sauf pour les publications et les productions audiovisuelles

$\begin{array}{c} 14 \, \overline{_{\text{Mission}}} \, 18 \\ \text{CENTENAIRE} \end{array}$

Calendrier précis de mise en œuvre du projet (jj/mm/aaaa et lieux, si différents en fonction des dates)	
Budget prévisionnel en précisant si les co- financements sont acquis ou en cours de validation (joindre un tableau détaillé dépenses/recettes)	
Partenaire 1 (et / ou co organisateur)	
Partenaire 2	
Partenaire 3	

$14 \frac{1}{\text{Mission}} 18$ CENTENAIRE

DOSSIER À JOINDRE AU FORMULAIRE

Le formulaire devra être accompagné des éléments suivants :

I. Description détaillée du projet

- Objectifs du projet : en quoi le projet contribue-t-il à la commémoration du Centenaire ? Quel est l'impact visé de ce projet sur le territoire ?
- Description des actions prévues : comment le projet est-il réalisé ?
- Moyens à mobiliser pour ces actions et compétences nécessaires ;

II. <u>Budget et plan de financement du projet (en cas de demande de financement seulement)</u>

- Etablir un budget total prévisionnel du projet et son plan de financement.
- Veiller à bien faire apparaître clairement les charges et les ressources.
- Préciser si les cofinancements sont acquis ou en cours de sollicitation.

III. Calendrier du projet dans son ensemble

Etablir un calendrier (lieux et dates) faisant ressortir la durée des actions prévues. Il est indispensable de fournir des dates précises pour permettre au comité d'évaluer la faisabilité du projet et pour pouvoir l'inscrire dans le programme national officiel du Centenaire en cas de labellisation.

IV. Partenaires

- Présentation des partenaires et de leurs expertises propres ;
- Actions spécifiques menées par les partenaires dans le cadre du projet.

Toutes annexes utiles à la compréhension du projet peuvent être ajoutées au dossier.